



RÉCOMPENSE POUR ENTREPRISES CYCLOPHILES 2011



Questions et soutien

Marianne Fässler
Cheffe de projet «Prix Vélo»
PRO VELO Suisse
tél. 031 318 54 15

www.prixvelo.ch
prixvelo@pro-velo.ch

Les partenaires du «Prix Vélo Entreprises» sont l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), Biketec, velosuisse et velopa.

PRO VELO Suisse décerne une année sur deux le «Prix Vélo Entreprises» (2011) et le «Prix Vélo Infrastructure» (2012).

Calendrier

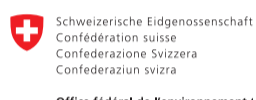
31 janvier 2011
Délai de dépôt des dossiers
(date du cachet de la poste)

Mars 2011
Décision du jury

Printemps 2011
Remise des prix



Stand d'information de Clariant Produits (Suisse) SA, Muttenz, gagnant «Prix Vélo entreprises» 2009



Office fédéral de l'environnement



Jury

Le jury se compose d'experts des transports et du trafic cycliste ainsi que de collaboratrices et collaborateurs d'entreprises primées:

Le jury évalue et commente les dossiers mais n'est pas tenu de justifier sa décision de ne pas récompenser un projet. La décision du jury est définitive. Tout recours juridique est exclu.

Anna-Valentina Cenariu
responsable Environmental Management,
banque Sarasin & Cie AG, Bâle

Emmanuel Fankhauser
chef de projet, Citec Ingenieurs, Genève

Andreas Gubler
président de velosuisse, Berne

Gabi Hildesheimer
présidente d'OEBU, Zurich

Ulrike Huwer
ingénieure en transports,
Association suisse des ingénieurs et
experts en transports (SVI), Zurich

Luzia Meister
vice-présidente de PRO VELO Suisse,
Granges

Marcel Mühlestein
responsable de la mobilité à la FSASD,
Carouge

Kurt Schär
directeur de Biketec AG, Huttwil

Prix

Les deux projets les plus convaincants et le gagnant du prix PME sont récompensés par un vélo électrique FLYER à utiliser au sein de l'entreprise. D'autres projets se verront attribuer la mention «PRIX VÉLO – entreprise cyclophile». Toutes les entreprises primées seront mentionnées sur le site Internet www.prixvelo.ch et dans le cadre d'un évènement médiatique.



Le formulaire de participation et les documents associés doivent être envoyés au plus tard le 31 janvier 2011 à:

PRO VELO Suisse
«Prix Vélo Entreprises»
Case postale 6711
3001 Berne

www.prixvelo.ch
prixvelo@pro-velo.ch

RÉCOMPENSE POUR ENTREPRISES CYCLOPHILES 2011



Formulaire de participation

Nom de l'entreprise _____

Adresse _____

Personne de contact _____

Lieu(x) * _____

Téléphone, e-mail _____

Nous sommes une PME: oui non nombre de collaborateurs/-trices _____

* Les entreprises qui disposent de plusieurs filiales peuvent déposer un dossier par site/filiale ou un dossier commun.

Annexes

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

6. _____

Lieu, date _____ Signature _____

En signant le présent formulaire de participation, vous déclarez accepter les conditions de participation. Vous confirmez que toutes les données indiquées sont conformes à la réalité et autorisez PRO VELO Suisse à les vérifier si nécessaire. Les dossiers gagnants peuvent être réutilisés pour une publication sur le site internet, dans des rapports et pour le travail médiatique.

Prix Vélo Entreprises 2011

PRO VELO Suisse récompense depuis 1998 des entreprises, des autorités publiques et des organisations qui pratiquent la promotion du vélo pour leur personnel (et leur clientèle). Les trois lauréats recevront un vélo électrique FLYER, à mettre à la disposition des collaboratrices et collaborateurs! Les meilleures candidatures se verront en outre attribuer la mention «PRIX VÉLO – entreprise cyclophile».

Tentez votre chance et déposez votre candidature au moyen du formulaire ci-dessous «Prix Vélo Entreprises».

Organisations primées précédemment:

Aéroport International de Genève / AUE canton de Bâle-Ville / Banque Sarasin, Bâle / Office fédéral des sports, Macolin / Clariant Produits (Suisse) SA, Muttenz / Eawag, Dübendorf / Ernst Basler + Partner AG, Zurich / Hôpital Felix-Platter, Bâle / FSASD, Carouge / Commune de Kriens / Hôpital cantonal d'Aarau / Hôpital cantonal de Baden AG / Hôpital cantonal de Lucerne / Hôpital cantonal de Schaffhouse / INFICON AG, Balzers / Novartis Services AG, Bâle / PAX Assurances, Bâle / Services psychiatriques de Thurgovie / Hôpital Thoune-Simmental / Spitex Bâle / Unaxis, Balzers / Ville de Genève / Veloplus AG, Wetzikon



Stationnement vélo de la FSASD à Carouge, gagnant «Prix Vélo entreprises» 2009

Conditions de participation

Le «Prix Vélo Entreprises» s'adresse à toutes les entreprises de Suisse qui contribuent à la promotion du vélo auprès de leurs collaboratrices et collaborateurs et/ou de leur clientèle, par des mesures exemplaires – organisationnelles ou liées aux infrastructures – et des idées novatrices.

Domaines

La promotion du vélo dans les trajets domicile-travail est au centre du «Prix Vélo Entreprises». Des mesures de promotion du vélo auprès des clients sont également primées.

Un prix PME récompensera pour la première fois les efforts des petites et moyennes entreprises (jusqu'à 250 collaborateurs/-trices).

Critères

Le jury évalue les dossiers à l'aune des quatre grands critères suivants:

- Infrastructure
- Motivation et incitations
- Communication et intégration structurelle
- Innovation

PRO VELO Suisse se réserve le droit d'effectuer des visites sur place et de se procurer des renseignements supplémentaires.



Livraison de repas par la FSASD à Carouge, gagnant «Prix Vélo entreprises» 2009

Formulaire de participation et envoi des dossiers

Veuillez détacher le formulaire de participation/questionnaire et le remplir entièrement. Il fait partie intégrante du dossier de candidature.

(peut également être téléchargé au format Word sur www.prixvelo.ch)

Informations complémentaires

Veuillez décrire toute autre mesure ou action en annexe (maximum une page A4) et documenter les questions munies d'un point rouge «●»: articles de presse, documents internes, organigrammes, concepts, photos, plans des places de stationnement pour vélo, etc.)

Annexes

Les annexes doivent si possible être également envoyées sous forme électronique (sur CD) afin que nous puissions les réutiliser sur le site de PRO VELO Suisse, pour le travail médiatique et pour notre collection de «Best practices».

Le formulaire de participation et les documents associés doivent être envoyés au plus tard le 31 janvier 2011 à:

**PRO VELO Suisse
«Prix Vélo Entreprises»
Case postale 6711
3001 Berne**

**www.prixvelo.ch
prixvelo@pro-velo.ch**

Questionnaire d'évaluation

Mesures destinées aux collaborateurs/-trices (trafic pendulaire)

Nombre de places de stationnement extérieures non couvertes

Nombre de places de stationnement extérieures couvertes

Nombre de places de stationnement fermées à clé (locaux internes, boxes)

Nombre de vélos d'entreprise

Pompe, outils, facilités de réparation

oui non

Douches, vestiaires et casiers avec clé

oui non

Accès/signalisation simple et complète pour les cyclistes ●

oui non

Places de stationnement à proximité des entrées ●

oui non

Action casque vélo (promotion, port correct, etc.) ●

oui non

Contrôle technique des vélos ●

oui non

Journées d'action, sortie d'entreprise à vélo ●

oui non

Actions de transfert modal (p. ex. bike to work)

oui non

Vignettes vélo gratuites ●

oui non

Mesures de promotion du vélo dans le cadre des trajets professionnels ●

Trajets à vélo pendant le temps de travail: visite de clients, navette entre deux sites, séances, transports

Mesures de promotion du vélo dans le trafic clientèle ●

Autres questions

Incitations financières pour les cyclistes ●

oui non

Les places de stationnement pour les véhicules sont payantes ●

oui non

L'entreprise s'engage en faveur des cyclistes dans sa commune ●

oui non

La promotion/l'utilisation du vélo est ancrée dans les documents stratégiques de l'entreprise ●

oui non

La gestion de la mobilité est ancrée dans les principes directeurs de l'entreprise ●

oui non

Une personne ou un service est responsable des questions relatives au vélo, etc. ●

oui non